

# Bruxelles ne tiendra aucun compte de notre avis sur le passe vaccinal!



La Commission européenne aimerait connaître notre point de vue sur la prolongation du passe vaccinal... Non, il ne s'agit pas d'un *hoax* :

[https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13375-Extension-of-EU-Digital-COVID-Certificate-Regulation\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13375-Extension-of-EU-Digital-COVID-Certificate-Regulation_fr)

Cet acte adopté est ouvert aux avis pendant 8 semaines. Toutes les contributions reçues seront résumées par la Commission européenne et présentées au Parlement européen et au Conseil en vue d'alimenter le débat législatif. Les avis reçus seront publiés sur ce site et doivent donc respecter les règles de publication. Période de contribution : du 3 février au 8 avril 2022.

Il faut s'inscrire, très peu d'informations sont demandées, à confirmer par retour d'email. Cela ne prend que quelques

minutes.

Plus de 53 000 avis ont été publiés à ce jour dans diverses langues européennes. En langue française je n'ai pas lu un seul avis positif : tous sont hostiles au passe vaccinal ! On parie que la Commission n'en tiendra aucun compte ?

En voici quelques exemples...

Olivier F. – Je suis hostile au passe vaccinal car il contraint à une « vaccination » par l'injection de liquides expérimentaux sur lesquels reposent des doutes sérieux émanant de scientifiques de haut niveau.

Ces « vaccins » peuvent provoquer des effets secondaires graves voire mortels, à court et long terme, raison pour laquelle les laboratoires qui les fabriquent et les États qui les appliquent déclinent toute responsabilité. À lui seul cet argument devrait rendre illégale l'obligation du passe vaccinal.

De plus, cette soi-disant « vaccination » ne protège pas contre le virus de SARS-COV-2, n'empêche pas non plus sa transmission et n'agirait que pendant une période assez courte, ce qui obligerait à des doses de rappel très rapprochées... ad vitam æternam ?

Ces produits médicamenteux auraient aussi pour conséquence l'affaiblissement des défenses immunitaires naturelles des individus.

Source de revenus colossaux au profit de groupes privés corrupteurs, ces soi-disant « vaccins » sont en outre soupçonnés d'être le prétexte à numériser les individus au moyen d'un QR code de surveillance totalitaire globale ; sinon pourquoi « vacciner » les enfants, qui ne risquent rien ?

Enfin, mon corps m'appartient. L'injection de produits en lesquels je n'ai aucune confiance, sous la pression d'un chantage à la privation de liberté, privation de travail et imposition d'amendes, constituerait un viol. Le plus élémentaire des droits de l'Homme n'est-il pas la libre disposition de son corps ? Le viol pourrait-il devenir légal

au sein de l'Union ?

Anne F. – Je suis favorable à la vaccination sous réserve qu'elle soit conditionnée aux 4 critères suivants, à l'instar de toute vraie vaccination :

1 – qu'elle confère une immunité totale longue durée (plusieurs années) au virus concerné ;

2 – qu'elle ne permette pas la transmission du virus concerné ;

3 – qu'elle n'entraîne aucune séquelle ni effets secondaires à court, moyen et long terme ;

4 – qu'elle soit conditionnée à la responsabilité pleine et entière du laboratoire qui l'a produite, couverte par une assurance et, en cas d'obligation vaccinale par l'État, que celui-ci engage sa responsabilité pleine et entière sur les mêmes conséquences.

Par ailleurs, je suis hostile au passe vaccinal sous forme de QR code car celui-ci déboucherait inévitablement sur une numérisation des individus tous secteurs confondus, identité, Sécurité sociale, banque, pénal, opinions politiques, etc., sur le modèle du crédit social chinois, c'est-à-dire un contrôle des individus par un pouvoir alors totalitaire.

Anonyme – Il me paraît totalement injustifié de conserver ce passe, quel qu'il soit. Les virus ont toujours existé et continueront d'exister. Nous sommes des êtres mortels (ce que certains semblent avoir oublié...) et le risque zéro n'existe pas car vivre a toujours comporté des risques mais c'est aussi ce qui fait la valeur de la Vie. Vivre c'est être libre, ce n'est pas être esclave ni dépendant d'un passe quel qu'il soit.

Anonyme – Le passe sanitaire hier, maintenant le passe vaccinal, tous ces dispositifs constituent une grave atteinte à nos libertés car ils sont des outils extrêmement efficaces pour contrôler et soumettre la population. Or je tiens à ma liberté fondamentale, je refuse que notre société devienne une société de surveillance ! Or le passe vaccinal constitue une

atteinte grave à l'exercice de ces libertés qui caractérise et honore la France.

Anonyme – Je suis formellement contre votre intention de prolonger le passe vaccinal ou sanitaire. Je trouve scandaleux que vous soyez porteurs d'un tel projet qui n'a aucune justification sanitaire.

Anonyme – Complètement opposée au passe sanitaire et vaccinal. Trop d'effets secondaires pour un vaccin expérimental dans mon entourage.

Bernard M. – Je suis contre ces mesures liberticides et antidémocratiques. Non, au passe sanitaire qu'il soit électronique ou pas. L'Europe n'est pas une instance démocratique et elle n'a pas pour mission de décider pour les peuples qui la composent. Mme Ursula von der Leyen devrait faire le ménage chez elle et informer le public des échanges qu'elle a eu avec le président de Pfizer.

Mathieu M. – Bonjour, l'extension proposée concerne un dispositif social qui peine à démontrer un quelconque effet sur la circulation de quelque variant que ce soit. Les conséquences sociales sont elles tout à fait observables, et négatives. Les clivages qui se forment entre personnes, dans les familles, dans les couples. Les soucis de santé publique, d'éducation. L'énergie et les moyens utilisés pour appliquer le dispositif (gâchis) qui pourraient être alloués à la santé publique. L'accès à la culture et à la santé ne doit pas être négociable.

Ces conséquences négatives, je les observe chaque jour chez mes élèves, leur rapport au monde, leur entourage. Je suis enseignant remplaçant dans les écoles élémentaires. Les plus jeunes payent un lourd tribut depuis trop longtemps. Certains vivent dans la crainte d'être un jour prochain coupables de la mort de quelqu'un quelque part.

J'estime qu'il est temps de mettre un terme définitif aux dispositifs de contrôle, improductifs et générateurs de

tensions sociales inutiles. J'estime qu'il est temps de revenir à des dispositifs de prévention et d'information, de responsabilisation, qui veillent à ne pas créer de psychoses chez nos concitoyens plus sensibles, et qui pourraient recréer du lien social. Un passe sanitaire/vaccinal contribue à créer de l'angoisse sociale.

D'autre part, se faire vacciner sous la contrainte et dans des conditions pédagogiques et informatives catastrophiques, dans une ambiance de défiance d'une part importante de la population me semble devoir requérir une double réflexion sur les effets de la vaccination de masse sur des populations réticentes, (effets nocebo, défiance, instabilité) – et sur des solutions intermédiaires de soin, vaccination des personnes à risque. Le respect des protocoles d'élaboration et de validation de vaccins doit être remis sur la table et verrouillé. Notamment pour qu'on puisse y adhérer en toute confiance. Un passe sanitaire/vaccinal a vocation à créer la contrainte. Dans le domaine médical, ces conditions d'application sont dangereuses ou du moins largement discutables. Les conditions socio-économiques, climatiques et autres qui s'annoncent sont à elles seules suffisamment complexes pour que l'on y ajoute des difficultés supplémentaires. Les vrais sujets d'inquiétude sont ailleurs il me semble. Un passe sanitaire/vaccinal est une difficulté supplémentaire.

Je ne suis pas exhaustif, j'ai donné mon avis. Mes observations dans mon métier sont quant à elles fondées et significatives bien que ne faisant pas l'objet d'une étude scientifique. Mais l'ampleur des dégâts et le bon sens observationnel ne permettent pas le doute !

Anonyme – Le passe vaccinal n'est plus légitime dans la mesure où avec les derniers variants, le vaccin n'empêche pas la propagation. En effet, le vaccin a pour but de se protéger des formes graves du coronavirus et de protéger les autres en ne transmettant pas la maladie. D'où le passe vaccinal. Mais pour les derniers variants, nous avons tous pu constater que les

vaccinés étaient touchés et transmettaient autant que les non-vaccinés. Le passe vaccinal n'est plus qu'une privation de liberté et un vecteur de discrimination. C'est également une manière de se déresponsabiliser : le vaccin solution miracle (gratuit et ne demandant aucun engagement). Selon moi, il s'agit de reprendre du pouvoir sur nos vies en cultivant des relations justes, bienveillantes, en mangeant de façon saine, locale et bio, en trouvant et cultivant une place qui nous donne du sens, nous épanouisse et qui fait sens pour l'ensemble, en intégrant dans nos vies la nature, en étant davantage conscient de qui nous sommes, de ce que nous faisons et de ce qui en découle. En étant attentif au Vivant en nous et autour de nous.

Delphine P. – Je trouve absolument incroyable que pour pouvoir travailler on me demande la preuve que je suis vaccinée contre une maladie bénigne pour moi avec une injection qui n'a aucun effet sur ladite maladie. De plus la vaccination avec un produit qui n'a pas encore fait ses preuves doit être, à mon avis, uniquement faite aux personnes volontaires. L'obligation n'a aucun sens et aucune légitimité.

Anonyme – Non au passe sanitaire ou vaccinal ! Laissez-nous vivre et respirer !

Anonyme – Ce serait un véritable scandale ! Ce passe n'a jamais été efficace et, avec Omicron, c'est devenu contre-productif . Car les vaccinés sont désormais encore plus contaminés que les non-vaccinés ! JE NE SUIS PAS D'ACCORD !

Jocelyne A. – Le Covid-19 est un prétexte pour contrôler les citoyens. C'est une maladie qui a fait des morts certes, mais parce que les médecins ont été empêchés de soigner leurs patients ! On est en fin d'épidémie, le virus a perdu sa dangerosité par ses mutations successives ! Les vaccinés sont autant porteurs et diffuseurs du virus que les non-vaccinés voire plus ! Le passe vaccinal n'a aucune raison d'être !

Anonyme – Bonjour Mesdames et Messieurs. Je suis contre le passe vaccinal national ou européen pour les raisons suivantes :

- Le vaccin vient de démontrer ses limites et son inefficacité
- Ce ou ces vaccins à venir n'ont pas été validés et testés selon les règles habituelles et fondamentales pour garantir la santé à venir de l'humanité
- Ce ou ces vaccins ont de nombreux effets indésirables dont on ne veut pas parler
- Ce vaccin a déjà tué mais personne ne communique sur ce sujet. À ma connaissance, seuls les Israéliens ont communiqué sur ce sujet ; ce sont des chiffres alarmants et je ne comprends pas que vous puissiez ignorer ceci !
- Le principe de précaution souvent utilisé pour refuser d'autres avancées n'a pas été de mise pour la gestion de cette crise.
- Ce n'est pas le passe vaccinal qui a eu raison de la 5<sup>e</sup> vague de contamination.
- Les personnes vaccinées ont été majoritairement contaminés par ce virus baptisé Omicron ! Ils se sont sentis protégés par ce vaccin et confortés par les messages télévisés mensongers « Tous vaccinés, tous protégés ! ». ils ont donc oublié les gestes barrières !
- On nous a menti depuis 2 ans sur cette crise du COVID ! (Vaccin protégeant à 98 % après la deuxième dose !) Chiffres erronés, globalisés ! Immunité collective quand on aura 80 % des personnes vaccinées !
- Ce chiffre a été atteint ! Malgré cela la cinquième vague de contamination est arrivée ! C'est encore un mensonge de dire que c'est à cause des non-vaccinés. Ceci ressemble beaucoup à des manœuvres politiques : il faut trouver un bouc émissaire pour se disculper et se faire réélire !
- Il y a beaucoup trop d'incohérence dans les messages, dans les actions mises en œuvre pour que l'on ait confiance dans ce vaccin et dans la gestion de cette crise !
- Certains pays ont déjà abandonné le passe vaccinal
- Ce passe vaccinal est une atteinte fondamentale à nos

LIBERTÉS. Tout ceci est une hérésie de démocratie !

Julien C. – Le passe sanitaire est contraire à la Constitution et divise les citoyens. Il est inadmissible de poursuivre dans ce délire qui n'empêche pas la transmission. Un outil informatique ne peut pas empêcher un virus de circuler, c'est simplement une question de bon sens.

Anonyme – Je suis contre cette proposition de loi car elle inclut le critère de la vaccination dans la liberté de se déplacer en Europe. En effet, il est clairement établi que la vaccination ne protège en rien contre la transmission du SARSCov2 et donc sa propagation. La seule manière de limiter la propagation du virus et la reprise épidémique est de tester toutes les personnes, vaccinées ou non, lorsqu'elles souhaitent voyager. Cela n'a aucun sens de rendre la liberté de mouvement uniquement aux personnes vaccinées sans se préoccuper de leur état de contamination au SARSCov2. C'est profondément injuste et n'a aucun fondement scientifique.

Anonyme – Le passe vaccinal et/ou numérique doivent être abolis : il est hautement discriminatoire et fondé sur des règles qui sont politiques et non liées à la santé. Ce passe vaccinal est utilisé pour diviser, discriminer et faire du chantage. Nous sommes en Europe et nous avons le droit inaliénable à la libre circulation !

Anonyme – Je suis contre la numérisation du passeport vaccinal Covid. Ce « vaccin » est expérimental. C'est nous, les nations qui faisons office de cobaye. Les maladies auto-immunes n'ont pas été testées. Nous avons un carnet de vaccination dès la naissance en France. Pourquoi ne pas l'utiliser ?

Anonyme – Le rôle du vaccin contre le covid est uniquement pour protéger les personnes fragiles contre les formes graves. Le vacciné étant porteur, il ne faut pas compter sur ce vaccin pour stopper l'épidémie. Pour les personnes non à risque, le rapport bénéfice risque n'a jamais été évalué correctement.



Mais il a été imposé car les dirigeants avait peur que ce qui s'est passé au printemps 2020 ne se reproduise. Gros manque de réflexion des dirigeants. En mars 2020 on ne connaissait pas la maladie et on ne savait pas traiter. Depuis les choses ont bien changé. Quant à vacciner les enfants, on marche sur la tête. Il n'y a pratiquement pas de forme grave. Quand j'entends des ministres dirent oui mais un enfant a eu une forme grave, alors il faut vacciner. Cependant quand on fait une complication grave suite à une vaccination quand on est en bonne santé, on est dans la même comptabilité. Si on ne veut pas accepter une forme grave, on ne doit pas accepter une complication grave. Personnellement, j'ai travaillé en réanimation dans le grand Est en mars et avril 2020, j'ai contracté le covid, cela s'est bien passé, sous forme d'une simple bronchite. Mon organisme s'est bien défendu, alors m'imposer ensuite la vaccination, quelle stupidité. Je l'ai fait par obligation, puisque je suis médecin, mais s'il y avait eu une complication, je déposais plainte sans aucune hésitation. Il faut maintenant arrêter cette hystérie collective.

Anonyme – Je m'oppose à ce passe vaccinal européen qui n'a aucune justification sanitaire. Il contrevient à la libre circulation des personnes telle que définie par les droits de l'Homme. Il conduira à discriminer davantage une partie de la population. Je ne souhaite pas que ce système de surveillance généralisé des populations impacte l'avenir de mes enfants et mes petits-enfants.

Sophie B. – Bonjour, le passage vaccinal ne sert à rien. Les nouveaux variants du covid-19 se propagent certes, mais sans dangerosité. La vaccination anticovid n'a aucun effet sur ces variants et apparaît donc comme inutile. Elle empêche de vivre les citoyens européens, elle traumatise les enfants et les jeunes, elle perturbe l'économie. Il est temps de redevenir intelligents et de cesser de parler d'épidémie. Tout cela est fini. Reprenons le cours de nos vies et essayons d'en tirer

leçon.

Anonyme – Je suis ABSOLUMENT CONTRE. Il y a une quantité énorme de personnes ayant des effets secondaires. Et pas des moindres. Quand l'Union européenne va-t-elle comprendre que si la signification de « pandémie » a été changée à l'OMS, c'est pour pouvoir parler de pandémie à dessein. Il y aurait tellement de choses à dire, mais chaque chose en son temps. Pour l'instant nous voyons de jeunes gens tomber comme des mouches, de crises cardiaques, de péricardites, de myocardites, d'embolies pulmonaires, de cécités, de paralysies, etc. Les États ont obligé les citoyens à se vacciner avec un vaccin « non obligatoire », toujours en phase 3 et ne se soucient pas de voir que celui-ci tue plus que la covid ! Quand allez vous réagir ?

Anonyme – Il faut arrêter ce système tout de suite. C'est le contrôle total et la fin de la démocratie. Je suis horrifié de ce qu'il se passe. Je souhaite de tout mon cœur que toute cette division et dictature prennent fin. J'espère que nous serons écoutés par des personnes bienveillantes. Merci.

Anonyme – L'Union européenne semble être dans l'incapacité de protéger les citoyens membres des États la composant. Elle a réagi tardivement lors de l'apparition du virus SRAS cov 2. Elle a été incapable de coordonner les mesures visant à endiguer l'épidémie. Elle n'a pas pu assurer la livraison de masques par exemple ni empêcher la prédation entre les États membres (vols et tentatives de vols de cargaisons de masques). L'UE a été dans l'incapacité de coordonner la recherche afin de fournir un vaccin. Elle n'a pas non plus été en mesure d'exiger les garanties suffisantes aux entreprises que l'on nomme Big Pharma.

Elle n'a pas non plus été en mesure de permettre un choix libre pour les citoyens composant l'UE de techniques de vaccin (ex-ARN ou virus désactivé).

L'Europe n'a pas été non plus en mesure d'assurer des statistiques fiables concernant les effets secondaires (ex:

AstraZeneca et les risques de thromboses chez les femmes jeunes repérés en janvier 2021). Il faudra attendre mars pour une réaction de l'UE et fin mars pour qu'elle reconnaisse ne pas avoir les données pour se prononcer.

L'UE ne satisfait pas non plus aux exigences de transparence. Elle n'a pas été en mesure de présenter un contrat complet à ses ressortissants citoyens. L'actuelle responsable de la Commission européenne Ursula von der Leyen ne fournit pas ses SMS échangés avec Pfizer alors qu'elle est la plus impliquée dans la volonté d'imposer un pass vaccinal européen.

En bref comme de coutume l'UE trouve plus aisé d'imposer de nouvelles règles à ses ressortissants que de garantir la circulation de l'information fiable et vérifiée, de coordonner des actions communes. L'UE dans l'esprit initial devait constituer un « super continent » pour préserver les ressortissants de la prédation économique des plus puissants. Elle a échoué. À présent l'UE refuse de défendre ses ressortissants contre la prédation des multinationales (Big Pharma) et maintenant des sociétés privées (ex : mc Kinsey).

Je n'évoque même pas l'inutilité sanitaire du passe. Même des scientifiques l'ayant soutenu reconnaissent son inutilité face à Omicron. De même il est à présent certain que les injections n'empêchent pas la transmission ou la contamination.

Le passe est une réponse dépassée et inefficace. Il est un non-sens sanitaire, il est un outil politique. En créant ce passe vaccinal et le pérennisant, l'UE fait preuve de dérives. Une dérive idéologique validant les thèses chinoises et du forum de Davos d'un crédit social, d'une discrimination entre les ressortissants (amusant à l'heure de l'inclusion). Dérive lobbyiste malheureusement constitutive de ce qu'est l'ADN de l'UE. Ce passe augmentera les tensions et les risques d'affrontements. Il est une mauvaise réponse à la crise et un mauvais signal.

Anonyme – J'estime que le CST doit disparaître, car il ne respecte pas la liberté fondamentale à disposer de son corps

et de sa santé ;

- il crée des divisions et conflits dans une situation où l'entraide et la solidarité sont indispensables
- il pénalise doublement les personnes qui, pour raison de santé, ne peuvent se faire vacciner
- le prix des tests est exorbitant et inaccessible pour beaucoup de citoyens
- tout le monde ne possède pas un smartphone et internet mobile
- tous ces citoyens pénalisés et exclus de la vie sociale sont néanmoins des contribuables.

En résumé, le CST ou passe sanitaire représente une injustice inacceptable en démocratie.

Anonyme – Pour faire suite à mon avis précédent, il faut dire que les complications liées à la vaccination sont loin d'être rares. Dans mon entourage, une paralysie faciale qui ne régresse pas depuis 8 mois (vaccination d'une infirmière en bonne santé, merci docteur...), une aggravation brutale d'une maladie cardiaque lentement évolutive (on dira : mais quelle preuve...), une explosion d'un cancer préexistant, une myocardite et je ne compte pas les palpitations tellement fréquentes. Il faut arrêter tous ces mensonges.

Il vous reste un peu moins de 53 000 avis à lire...

**Jean Ducluzeau**